



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 22 AVRIL 2015

La rentrée 2015 à la loupe

PREMIER DEGRÉ Les premières mesures de carte scolaire ont été présentées par l'inspection d'académie. Une « première carte scolaire » avant les comptages de la rentrée

Dans la foulée du CDEN (Comité départemental de l'éducation nationale), tenu lundi, la direction des services départementaux de l'éducation nationale en Charente a communiqué les mesures de carte scolaire dans le premier degré, mettant en avant la dotation supplémentaire globale de trois postes en Charente, soit « une hausse des moyens de 0,19 % ».

Jusqu'alors, 19 fermetures de classes avaient été annoncées pour quatre créations, ainsi que 12 fermetures conditionnelles.

Les lignes ont bougé, avec quelques transferts de postes (1), soit finalement 15 fermetures de classe dont 7 écoles pour 5 ouvertures de classes (voir infographie ci-contre) et 9 fermetures conditionnelles (1) pour 5 ouvertures conditionnelles (2). « Quelques avancées », reconnaissent les syndicats enseignants, sans occulter des « débats très vifs sur la fracture sociale entre la ruralité et les villes », selon la FSU.

Parmi les « priorités nationales » défendues par l'inspection d'académie en Charente, on citera l'évolution du dispositif « Plus de maîtres que de classes », gratifié de quatre postes et la prise en compte de besoins éducatifs particuliers traduite par des créations d'emploi (ouverture d'une Clis à Villefagna, poste de psychologue à Montbron).

« Les coups d'après »

« Les travaux de la carte scolaire ne se trouvent pas uniquement traduits en nombre de classes ouvertes ou fermées, mais dans la répartition des postes », souligne Dominique Bourget, directeur des services de l'éducation nationale en Charente. Pour le FSU, majoritaire, cette carte « est sur le fond la même que la précédente avec toujours ce déséquilibre en défaveur du secteur rural ».

« Cela fait plus de dix ans que je suis commissaire paritaire, je n'avais jamais vu ça. Le problème, c'est les coups d'après. Si on commence à tailler dans le vif maintenant, imaginez la Charente dans dix ans », craint Jean-Paul Pochard, secrétaire du Snuipp, FSU. Pour l'Unsa, la dota-



tion, « supérieure à d'autres années, reste insuffisante notamment pour reconstruire des réseaux d'aide convenables ». Cela dit, Richard Gazeau souligne les avancées comme certaines fermetures conditionnelles levées. « La répartition des élèves après certaines fermetures nous posait de gros problèmes de classes trop chargées. De ce point de vue, il y a une évolution très nette. Certaines fermetures conditionnelles ont été levées, par exemple les RPI d'Ars-Gimeux, Pranzac-Bunzac ou la maternelle de Châteauneuf », pointe Richard Gazeau. Et certaines fermetures sont devenues conditionnelles comme la maternelle des

Castors à Ruffec ou l'élémentaire de Villefagna.

École morte à Villefagna

Ce qui n'éteint en rien la détermination des parents, notamment de Villefagna, qui n'acceptent pas la fermeture d'une classe de maternelle, et lance une journée école morte aujourd'hui, avec dépôt de gerbe à 8 h 45 devant un « Monument aux classes sacrifiées pour la République ». Enfin, à Chadurie, les parents appellent à un blocage de la RD 674, jeudi à 18 heures, au carrefour de Chez-François, car ils craignent à terme de perdre leur école. **Hélène Rietsch**

(1) Fermeture de l'école de Valence (RPI), transféré à Saint-Front qui gagne une classe et fermeture de Lésignac-Durand (RPI), transféré à Cherves-Châtelars.
(2) 9 fermetures conditionnelles : maternelle Les Castors à Ruffec. Élémentaire, primaire : Voeuil-et-Giget, Mérignac, Angoulême Marie-Curie Rep +, écoles élémentaires de Villefagna, de Ruelle (Robert-Doisneau) et de Chadurie. RPI : Écuras / Rouzède (fermeture de l'école de Rouzède) et Verdille / Ranville Breuilleaud (fermeture école de Ranville).
(3) 5 ouvertures conditionnelles maternelle : Soyaux Rep +, La Couronne (rattachement à l'Étang des Moines) ; élémentaires : Châteauneuf (Marcel-Nadaud), Soyaux (Jean-Moulin), Blanzac.

Site Monnet : la promesse de vente bientôt signée

AMÉNAGEMENT Jeudi soir, le Conseil municipal sera invité à approuver la vente de la friche industrielle aux investisseurs azéris. Montant de la transaction : 2 millions d'euros

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Le 19 décembre 2014, Michel Gourinchas, maire de Cognac, décidait de vendre la friche industrielle des chais Monnet à l'investisseur azerbaïdjanais Javad Marandi. Ce capitaine d'industrie, qui vit entre Londres et Bakou, a promis de dépenser 60 millions d'euros dans la construction d'un hôtel cinq étoiles de 96 chambres et 8 suites. Après bien des tractations, la promesse de vente a été finalisée il y a une dizaine de jours. Jeudi, le Conseil municipal sera invité à l'approuver. Voici ce qu'il faut savoir du dossier.

1 La transaction a-t-elle été retardée ?

Oui, d'environ deux à trois mois, car la promesse de vente devait être rédigée courant janvier. Mais un « petit grain de sable » est venu gripper la machine : les éventuels droits dont aurait pu se prévaloir l'ancien acquéreur potentiel, la société Terriade, qui travaillait avec le groupe Cela. La Ville a dû s'assurer de « l'apurement juridique » du dossier. Cela lui coûte 40 000 euros. En contrepartie, Terriade s'engage à une « renonciation totale, irréversible et définitive de tout droit sur le site ».

2 Connait-on vraiment l'acheteur ?

L'acheteur est une société par actions simplifiées, la SAS des Chais Jean-Monnet, basée à Paris, dont le président est Javad Marandi. L'investisseur azéri a le soutien de la holding Pasha Group et de la société hôtelière Absheron. M. Marandi est représenté en France par l'architecte Didier Poignant (cabinet Ertim) et la société Debron Capital. Les 18 pages de la promesse de vente



La mairie s'engage à débarrasser les lieux de tous les encombrants, à l'exception des 21 foudres (tonneaux géants) du chal cathédrale. PHOTO PHILIPPE MÉNARD / ARCHIVES SUD OUEST

ont été rédigées par deux professionnels : M^{me} Isabelle Braastad-Tiffon, notaire à Cognac, pour la Ville ; M^{me} Pierre Strock, notaire à Puteaux-La Défense, pour les investisseurs azéris.

3 La Ville prend-elle des risques financiers ?

Non, répond tout de go Patrick Sedlacek. « Le seul risque, ici, c'était de laisser le site Monnet se dégrader », précise le premier adjoint. La transaction s'élève à 2 millions d'euros (plus 140 000 euros de frais). L'acheteur s'engage par ailleurs à verser 200 000 euros d'indemnité d'immobilisation (sorte de dépôt de garantie). La promesse de vente porte sur les biens de quatre parcelles (numéros BL 79, 80, 83 et 331) fi-

gurant au cadastre, pour une surface totale de 2,49 hectares. Notons que le projet ne concerne pas (pour le moment) les parcelles en pente douce jusqu'à la Charente. Les Azerbaïdjanais n'achètent que jusqu'à la rue basse Saint-Martin.

4 Y a-t-il des clauses suspensives ?

Bien sûr. Citons l'absence de servitude susceptible de remettre en cause le projet d'hôtel grand luxe, la purge de tout droit de préemption et l'obtention d'un permis de démolir et d'un permis de construire.

5 Quel est le calendrier exact de l'opération ?

La promesse de vente doit tout

d'abord être validée par les élus. Puis elle sera signée par les deux parties, sans doute en milieu de semaine prochaine à Cognac. De leur côté, les Azerbaïdjanais vont poursuivre leurs études, peaufiner leur dossier technique et mener des fouilles archéologiques d'usage. Le permis de construire pourrait être déposé en septembre prochain. Son instruction serait bouclée en six mois environ. La promesse de vente fait état d'une date butoir à laquelle il conviendra de signer l'acte de vente définitif : le 31 mars 2016 à 16 heures.

Javad Marandi, on le sait, est un investisseur pressé : il avait envisagé de débiter le chantier à l'automne 2015 et comptait ouvrir son complexe hôtelier avant juin 2017.

La CdC devra partir avant août 2016

Parmi les biens immobiliers du site Monnet, il y a ce bel hôtel particulier au 50 avenue Paul-Firino-Martell. La maison de maître, de belle facture, est aujourd'hui occupée par les services de la Communauté de communes du Grand-Cognac. Vont-ils y rester ? Devenir locataires des Azerbaïdjanais ? Non... Javad Marandi veut y aménager un centre dédié à la mémoire de Jean-Monnet et un espace de réception pour les hommes d'affaires azéris.

De fait, « Grand-Cognac s'est engagé à quitter les lieux au plus tard le 31 août 2016 ». La mention figure en toutes lettres à la page 5 de la promesse de vente, au paragraphe « propriété et jouissance ». Il est éga-

lement précisé que la municipalité de Cognac s'engage à débarrasser le site Monnet « de tous les encombrants, à l'exception des 21 foudres [tonneaux géants] se trouvant dans le chai cathédrale ». C'est ici, en effet, dans ce cadre impressionnant, que les Azerbaïdjanais souhaitent aménager leur restaurant gastronomique.

Le calendrier, on le voit, est serré. Puisque Grand-Cognac doit quitter le site Monnet avant l'été 2016, les travaux de réhabilitation du bâtiment administratif de l'ancien hôpital devront être menés promptement. Michel Gourinchas y a prévu des bureaux mais aussi un hémicycle.



L'hôtel particulier du 50 avenue Paul-Firino-Martell est actuellement occupé par les services du Grand-Cognac. PHOTO PH. M.

CHATEAUBERNARD

Une décharge émotionnelle au Castel

Samedi 18 avril, sur la scène du Castel, **Voices Influence Gospel**, était l'invité d'honneur des Castel'odies.

« Des amateurs qui envoient du steak », avait prévenu son chef de chœur, Michaël Merle. Mission accomplie avec un tour de chants de haut vol. En passionné de musique afro-américaine qu'il est, l'artiste s'est emparé du gospel en y versant sa folle énergie. L'artisan de la voix a composé un chœur sur mesure qui revisite le gospel avec cette touche de modernité et son jeu d'éleva-

tions solistes. Des chants traditionnels, du gospel version Ray Charles, un passage obligé que demeure Nicoletta (« Il est mort le soleil »), un hommage à la musique africaine... mais aussi des incursions vocales de jeunes pousses de chanteurs - certains n'ont que 14 ans - et un final endiablé avec les chorales Gospel en Boderies et Arc-en-Ciel.

Ambianceur innée, Michaël Merle a joué avec son public qui s'est laissé submerger par ces vagues émotionnelles vocales.



Voices Influence Gospel et son chef de chœur chanteur, percussionniste et ambienceur : Michaël Merle. PHOTO SANDRA BALIAN

■ CHATEAUBERNARD

Exposition photo. Les clichés réalisés sur le thème « Histoires de mains » dans le cadre des Rendez-vous photographes sont visibles dans les salles d'exposition municipales jusqu'à demain. Le public est invité à voter pour sa photo préférée. La révélation des coups de cœur du public et du jury est prévue demain, à 18 heures, à l'occasion du décrochage. Horaires de l'exposition : de 14 à 18 heures.

Concert. Dany Brillant se produira sur la scène du Castel, samedi 17 octobre. Après deux journées de vente directe au Castel même, le comité des fêtes rappelle qu'il est encore possible de réserver ses places en contactant directement Michel Lanceron au 05 45 32 18 91 ou en se procurant les billets à l'accueil du magasin Auchan. Tarif unique : 39 €.

Loto. Le club de football Sports et loisirs Châteaubernard Football organise un loto ce vendredi, à 20 heures, à la salle des fêtes des Pierrières. Réservation au 06 19 80 98 11.



Dany Brillant sera en concert à Châteaubernard, en octobre.

■ **NÉGOCE**

Jérôme Durand revient à Cognac à la tête de Larsen

Jérôme Durand, l'ancien directeur du marketing et de la communication du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) est de retour à Cognac pour prendre les rênes de la maison Larsen. Il quitte ses fonctions de directeur international marketing et développement du champagne Lanson, qu'il avait rejoint en 2011. Il entrera dans ses fonctions de directeur général le 19 mai prochain, et assumera également la direction de la catégorie cognac (Renault, Grönstedts, Monopoli et Admundsen) et brandy au sein du groupe finlandais Altia, propriétaire de la marque depuis son rachat à Rémy Martin en 2013.

Un retour à Cognac pour celui qui a été médaillé d'honneur de la Ville en 2011, et à un produit cognac qu'il avait fait pétiller dès son arrivée au BNIC en 2005, à l'origine du lancement du cocktail Summit et instigateur de la Semaine du cognac. Avant cela, Jérôme



Après avoir fait pétiller le cognac avec le «Summit», l'ex-directeur du marketing du BNIC va tenter de faire de même à la direction de Larsen.

Repro CL

rôme Durand avait fait carrière chez Pernod-Ricard, la liqueur Cuzenier et les champagnes Vranken-Pomery.